

Objectif 3 Améliorer l'accueil et gérer la fréquentation

Objectif 3 Améliorer l'accueil et gérer la fréquentation

Mesures contractuelles permettant d'atteindre cet objectif

Mesures liées aux structures d'accueil:

«Gérer l'accueil sur les grands sites touristiques notamment par des aménagements intégrés favorisant un accueil de qualité (organiser l'éco-mobilisé, signalétique directionnelle, d'information, d'interprétation..)

Requalifier le site du Somport et reconstruire le centre de jour pour en faire un projet exemplaire, en matière d'intégration paysagère, de construction éco-responsable, d'accessibilité et de sensibilisation à l'environnement et de prise en compte des enjeux environnementaux notamment pour le Grand Tétrás. La reconstruction du centre de jour, de même que le réaménagement des stationnements et des accès s'effectueront en respectant la volumétrie existante ;

Créer un réseau d'abris des randonneurs en s'appuyant sur des cabanes existantes sans vocation pastorale. »

Mesures de qualification de l'offre :

«Améliorer l'accueil dans les refuges en tenant compte des enjeux environnementaux (démarche collective de gestion environnementale..) »

Rôles de l'établissement public du Parc national des Pyrénées

«Apporte une ingénierie technique sur l'amélioration de l'accueil

-Apporte une ingénierie technique sur les modes de transports alternatifs ».

page 46

Référence ID de l'article : #1306

Auteur : Olivier Caligari

Dernière mise à jour : 2013-08-20 15:49